



Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00158** du **20 FEV. 2025**  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    Monsieur RAMANASEELAN SUBRAMANIAM  
   176 RUE DE PARIS  
   94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation :      Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par  
SNCF Réseau, remplacement des menuiseries actuelles par de nouvelles équipées de  
vitrage acoustique.

Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles  
menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect).

La menuiserie actuelle en bois blanc sera remplacée par une nouvelle menuiserie en PVC  
blanc

Sur un terrain sis                    176 bât. A RUE DE PARIS  
Cadastré                                AH554

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **20 FEV. 2025**



Madame Le Maire  
Conseillère Départementale

Kristell NIASME

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00158** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,